

222C1273
FR0000120966-FS0370

30 mai 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

SOCIETE BIC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 mai 2022, la société Silchester International Investors LLP¹ (Time & Life Building, 1 Bruton Street, 5th Floor, London W1J 6TL, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 mai 2022, le seuil de 10% du capital de la société SOCIETE BIC et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 4 467 061 actions SOCIETE BIC représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 6,80% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOCIETE BIC sur le marché.

¹ Agissant comme « *investment manager* » de clients et de fonds.

² Sur la base d'un capital composé de 44 677 929 actions représentant 65 721 558 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.